France : Pas de prométhazine sans ordonnance !

Compte Test - 2020-01-23 17:21:47 - Vu sur pharmacie.ma

Suite à l'avis formulé le 6 juin 2019 par la Commission de suivi du rapport bénéfices/risques des produits de santé de l'ANSM, la prométhazine administrée par voie orale est désormais classée sur liste I et nécessite de ce fait une prescription médicale. Cette décision fait suite aux mésusages que connaît la forme sirop notamment dans les cocktails comme «Purple drank» qui est préparé en mélangeant soda, codéine et prométhazine sirop. Des cas de surdosages volontaires ont été également rapportés avec des troubles psychiatriques : hallucinations, confusion, agitation et des troubles moteurs : dyskinésie et mouvements anormaux. Par conséquent, seule la spécialité Phénergan crème reste à prescription facultative, mais elle ne le restera pas longtemps par ce que les membres de la commission précitée recommandent dans le l'avis du 6 juin 2019, le passage en prescription médicale obligatoire eu égard à sa toxicité et à l'existence d'alternatives thérapeutiques mieux tolérées.